

Troupes du Groupe
de l'A.O.F.

Stat-Major

1er Bureau

108

116

7 *Bombardier*

7

TELEGRAMME OFFICIEL

DAKAR, le 11 Mars 1916

Commandant Supérieur

à Général Commandant Supérieur SAINT-LOUIS

en cas de départ faire suivre à THIES -

Priorité sur toute communication.

Tombouctou télégraphie citation 82 groupes LL100

TSTLN NUGNN TXELR TOOTN RDANN AGEST MRTRE OBARU RHVIE
ISOMI TOSEI INACT QFUEX AIOEA MANEL ONGME STALL INANS
SEERO IPENN ENSIK 00000 NNESC ENTOE NEGAM UTONR NCYNI
YAUUU OORUE IREPW TRFTT TSAYE NETIU TEEOP UTTTS RUIAS
NEIRE XVSEU CFOSE AOFEE NNSPA IOAET SGSES ANDCZ ISOFU
RUSER ONEYC SOIEN ENRNE TTSNE ERBEC RAOIH EGERT NIPSE
GSTVS USOOG OATER BARCE TZENO FXEEE ERESI INDAT IAEGS
PRUEA STILE AATEE MFOPP 00000 RETSS STYCY UOUTS BIERM
NADNI EPEVE OAMES LTMNO ABNDIA ERRUD UEEAD CNAIA EEBRM
TREIA VGPDT TTGSE OZAER ROMMR IOHAN PSUOA ACEEI RPSSU
NVUTN EXETT RSRUG Ai rendu compte situation Gouverneur
NIGER fin citation .



M

9

46

Général Abey

CRYPTOGRAMME

Recu le 12 Mars 1916 à 17 heures 20 minutes

=====

Tombouctou 22 Mars 1916

Commandant Militaire Tombouctou
à Commandant Supérieur Dakar.

Préorité N°52 cc. Réponse à I.9II suite à mon 30 c . Crois impossible envoi demandé(Point)Aujourd'hui GAO télégraphie nécessité envisager défection Hoggars et Ifforhas et demande évacuation KIDAL que j'estime impossible actuellement mais nécessaire. Envoie renfort ce poste pour rendre disponible sections méharistes/ qui opère raid avec groupe mobile chaamba actuellement à l'ouest de l'ADRAR. Me permet insister encore pour évacuer ARAOUAN poste sans valeur dont évacuation prévue depuis longtemps sera sans conséquence politique(Point) Donne ordre capitaine LAFORGUE et lieutenant DUPERRAY se mettre en relations avec capitaine groupe Chaamba pour échéance en cas nécessité(Point)Envoie quarante hommes renfort KIDAL. CAUVIN

Dakar le 12 Mars 1916

Pour traduction,

Le chef d'escadron, Chef d'Etat-Major

J. B. M.

1911. était relatif à l'envoi d'un détachement Oualata.
M. le Gouverneur Gén. J. avait demandé à l'agent aux affaires affaires publ. Gén. que il laissait le commandant Pauvin libré d'appeler si les circonstances permettent l'envoi d'un détachement.

J. B.

Gouvernement Général
de l'Afrique Centrale
Française

55

⑯ République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Cabinet



Gouverneur Général

n° 2.001.

Note 130.

Gouverneur Niger

Copie de Télégramme Officiel

Kouleuba le 13 mars 1916
9 heures 30.

à Gouverneur Général.

DAKAR.

N° 150 Honneur vous communiquer télégramme suivant du Commandant régional Tombouctou citation : GAO télégraphie ce jour nécessité envisager défection Heggars et Ifoghas et demande évacuation Kidal que je juge impossible raisons politiques (point) ai rendu compte commandant supérieur et j'ajoute citation nécessaire envoyer renfort ce poste pour rendre disponible section méhariste qui opérerait avec groupe algérien actuellement à l'est de l'Adm (point) Envoie ordre capitaine Laforgue et Lieutenant Duperray se mettre en relations avec groupe algérien pour entente en cas nécessité (point) Insiste encore pour évacuer Arameuan poste sans valeur évacuation prévue depuis longtemps aura aucune répercussion politique -fin citation- Reçu votre télégramme en attendant arrivée renfort qui est urgent prends dispositions pour envoyer quarante hommes renfort Kidal. Fin citation.

2578
16-3-16

2. ur Copie Conforme
la Drs du Cabinet Militaire

DIGUE.

ex J. Marcell

SUPPR DU GROUPE
de
1^e APRÈS OCCIDENTALE
FRANÇAISE

HAUT-CRÉDIT-MONNAIE

REGION de TOLBOUOTOU

N° 100 M.

Objet

Réponse au télégramme
N° 135

Tolbouotou, le 20 Mars 1916

28

(15)

Le Chef de Bataillon GAUVIN

Commandant la Région Militaire de TOLBOUOTOU
à Monsieur le Capitaine Commandant d'Armée

de G.A.O.



J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme N° 351 C. de ce jour. Si aucune menace immédiate ne rend critique la situation de KEDAL, j'approuve votre idée d'enoyer le Lieutenant DUPRAY vers INNAKA, cependant les dispositions que vous me proposez, à moins qu'elles ne soient motivées par des raisons de haute importance, ne paraissent devoir entraîner des retards préjudiciables au résultat cherché et une fatigue inutile pour les hommes.

1^e- Le détachement du Maréchal des Logis ROUGIER (35 mousquetaires) doit être actuellement en route, je ne peux garantir qu'un courrier le rejoindra en temps utile. Il est préférable de le laisser continuer sur KEDAL où il laissera les hommes nécessaires et les chevaux qui se servent vivre comme les moins résistants.

2^e- Il est préférable que le Lieutenant DUPRAY constitue son détachement à 70 fusils à KEDAL d'où il pourra partir avec tout le nécessaire au complet, vivres, munitions et ayant son mousquet en main. En cours de route il peut poursuivre l'assaut des éléments provenant de deux communautés différentes.

La venne à GAO.....

La venue à GAC de ce détachement allongera inutilement la route comme je l'ai dit plus haut, il doit de préférence prendre la route directe en prenant les précautions indiquées dans ma lettre 98 M.

3^e - Le détachement Tchamba, s'il peut ne joindre au mouvement, allongera sa route encore davantage s'il doit venir à GAC. Le Lieutenant DUPERRAY n'a qu'à s'entendre avec le Capitaine DR LA ROCHE en fixant un point de concentration à TELATEYE ~~MIMI~~ par exemple, ou autre point dont il vaut mieux lui laisser le choix pour entente avec les Chambas. Il n'aurait qu'à envoyer au Capitaine DR LA ROCHE un ou deux des rameurs qui ont fait la route avec nous et qui pourraient le guider.

Je pense que le détachement DUPERRAY bien mené pourrait déjà faire bonne besogne si les Chambas se joignent à lui cela donnerait un effectif d'environ 120 fusils qui ne doit rien avancer. Il ne marche pas, en effet, qu'il y ait beaucoup de fusils chez les Collimindens, c'est donc la surprise de jour ou de nuit qu'il faut éviter et le combat corps à corps.

L'appoint de 20 tirailleurs à pied que vous prévoyez, sera une gêne pour la route, et à LEMAKA même il n'est pas très utilisable. Les 40 fusils de ce poste, avec 356 cartouches par fusil, doivent pouvoir tenir si le Lieutenant DUPERRAY, depuis qu'il a annoncé les attaques qui le menacent a pris les précautions nécessaires de sûreté.

Le nombre d'adversaires qu'il prévoit ne doit pas être, si ce n'est exact, un empêchement à une défense ^{descendue} énergique, les 29 pour 100 au moins n'ayant que des sabres et des lances.

Il servira

Il serait impolitique, à mon avis, de déclarer GAO
du peu de monde qu'il y a. Vous savez qu'un des principaux argu-
ments des agitateurs est que tous nos postes sont actuellement
déclarés. Si vous envoyez encore 20 hommes de GAO ce sera au
immédiat et les villages alentour risquent d'être vi-
vement molestés. Il importe en outre de frapper sans
trop de retard, l'envoi du Médecin serait utile, mais dans la
circonstance j'estime qu'il n'est pas indispensable et que la
rapidité d'exécution doit tout primer. Je ne pourrai répondre
sur ce point de vue mais lorsque je vous l'ai dit, s'il y a des
blessés on les soignera dans la mesure du possible et on les
emmènera avec des moyens de fortune.

Il est bien évident que si le groupe Chouaïb marche,
le Capitaine DE LA ROCHE prendra la direction de l'opération.

Copie de cette lettre lui est envoyée, une autre co-
pie que je joins à celle-ci est destinée au Lieutenant DUPRAY

Une réception du courrier vous prouvera des moyens
pour envoyer d'urgence un courrier rapide à KEDAL avec les
plis le concernant. Un autre courrier sera envoyé d'urgence par
vous au Capitaine DE LA ROCHE. Vous trouverez d'ailleurs ici
deux plis adressés à cet officier, pour plus de sûreté vous en
envoyerez un directement, l'autre sera envoyé à KEDAL en même
temps que les lettres destinées au Lieutenant DUPRAY qui le
peut parvenir de son côté.//



à sauve

CONFIRMATION DE TELEGRAMME OFFICIEL

(A)

Tembeuctou le 23 Mai 1916

Commandant Militaire Tembeuctou à Général Commandant Supérieur

DAKAR

N° 47.C.M. - Capitaine LOYER rend compte jonction faite 7 Mai à Andéranbeukane avec détachements venant de Kidal, forces rassemblées comptaient 150 tirailleurs 35 chaamba 70 partisans Hoggar et Ifoghas (point) Attaqua matin 9 Mai campements Oulliminden dispersés dans région très boisée (point) Teuareg se défendirent vigoureusement FIRHOUN prit fuite direction inconnue pertes ennemis non encore précisées raison combat sous bois très fourrés et sur grande étendue (point) De notre côté 2 partisans Hoggar tués 2 blessés grièvement 2 tirailleurs Bataillon 3 blessés légèrement (point) Lieutenant DUPERRAY blessé 2 balles une légère au cou une grave ayant fracassé nez oeil et perdu gauche oeil gauche perdu (point) Lieutenant DUPERRAY demande instantanément cette nouvelle ne soit pas communiquée à sa famille (point) Capitaine LOYER demande proposition d'office lieutenant pour Légion d'honneur et attribution si possible croix de guerre (motif au cours vif combat contre ennemis embusqués sous bois très fourrés entraîna brillamment sa troupe à l'attaque atteint 2 balles à la tête occasionnant blessure très grave (point) Transmets cette proposition avis très favorable (point)

Decteur RICHRR télégraphie de Ménaka 15 Mai état blessé satisfaisant tout danger semble écarté sauf complication possible sur autre oeil (point) Quittera Ménaka avec blessé 19 Mai compte arriver Ansongo 2^e ou 30 Mai est escorté par détachement chaamba dont présence n'est plus nécessaire et qui rejoint territoire Algérien (point) Tous renseignements ci-dessus communiqués à Gouverneur Niger (point)



CAUVIN



P.C.C.
Le capitaine adjt.
Récautot